



ATTESTATION DE RÉUSSITE FORMATION SPORT SANTÉ PRESCRI'FORME

Le CDOS 92, en convention avec Savoir Sport Santé

Je soussigné Docteur Marc Guérin agissant, au sein de l'organisme prestataire de formation Savoir Sport Santé, en tant que responsable pédagogique de la Formation Complémentaire Sport Santé Prescri'forme certifie que :

Monsieur Picard Vincent

A participé à la « Formation Sport Santé Prescri'forme » selon le cahier des charges élaboré par la DRAJES , dispensée par Savoir Sport Santé, les Lundis 4 et 18 Mars 2024, pour une durée de 14 heures de formation.

À l'issue de cette formation le stagiaire connaît les principaux facteurs de risque, signes d'apparition, évolution, traitements, complications et les recommandations et principales contre-indications d'APSA pour les principaux états physiologiques (grossesse, seniors) et pathologies chroniques relevant d'une mise à l'APSA comme moyen préventif ou thérapeutique (surpoids, obésité, diabètes 1 et 2, hypertension, maladies cardio-vasculaires, cancer, BPCO, asthme, ostéoporose, arthrose, polyarthrite, fibromyalgie, épilepsie, Parkinson, Sclérose en plaque, Alzheimer et troubles psychiatriques). Il est en capacité d'établir un bilan, éducatif et des motivations personnalisées des patients/pratiquants, de faire passer des questionnaires de santé, des épreuves et tests d'évaluation des aptitudes, d'adapter les APS dans le parcours de santé ou de soin par les APS, d'apprendre à son patient/pratiquant à réaliser lui-même les échauffements et assouplissements, d'établir un projet pédagogique d'APSA pour chaque patient/pratiquant, de définir le contenu d'une séance type et d'établir un plan d'entraînement sport santé en suivant l'évolution des aptitudes énergétiques, motrices et des motivations, de dépister les signes d'alerte afin de sécuriser la pratique et de connaître les conduites à tenir en particulier les gestes d'urgence, de diffuser les messages de bonne hygiène de vie, nutrition, sommeil, hygiène du corps, tabac...

L'acquisition des compétences a été évaluée par : Dr Marc Guérin, Mr Jacques Dechoux, Mr Gerard Creps, Mr Sébastien Bouelle.

Cette attestation est reconnue par l'article L6313-1 du code du travail qui vise une action d'adaptation et de développement des compétences dans le domaine du sport santé; gage des aptitudes pour la prise en charge de personnes à besoins de santé particuliers.

Le 12 Avril 2024

**Signature de la présidente de
Savoir Sport Santé**



Signature du président du CDOS 92

Signature des responsables formation sport santé

Savoir Sport Santé, 15 b villa Ghis 92400 Courbevoie, 0662819833,
Siret 79989900000019, Jeunesse et Sport 92/S/775 , Déclaration d'activité

Savoir Sport Santé

Qualiopi 808119, Actions de formations, savoirsportsante@gmail.com
auprès du Préfet d'Ile de France n°11922087392, Qualiopi 808119, Actions de formations